

Sototoles: Grève suspendue après des discussions avec la direction



La grève de trois jours reconductible déclenchée mardi par les employés de la Société Togolaise de Tôles et Produits Métallo-Sidérurgique (Nouvelle Sototoles) n'a duré que quelques heures. Le mouvement a été suspendu. Les employés et la direction générale sont arrivés à un compromis après de longues discussions et les 400 grévistes bénéficieront des augmentations de salaire.

La direction générale de la Nouvelle Sototoles n'a pas attendu longtemps avant de prendre langue avec les revendicateurs. Après le premier jour de grève, elle est rentrée en négociation avec les travailleurs.

Des échanges ont eu lieu entre la SYNATSITO, la Délégation du personnel et le directeur général du Group. A l'issue, il a été décidé d'augmenter les salaires des agents d'exécution de 10%, de 6% et de 5% respectivement pour les agents de maîtrise et les cadres et assimilés.

{loadmoduleid 210}

La prime de transport est augmentée de quatre mille (4000) francs CFA pour les agents d'exécution et les agents de maîtrise.

De même la prime de logement est instaurée. Elle est à 10.000F pour les agents d'exécution, 15.000F pour les agents de maîtrise et à 20.000F pour les Cadres et assimilés.

Aussi, note-t-on qu'un tarif préférentiel d'achat des matériaux de la société a été accordé à tout le personnel. Les modalités de fixation de ce tarif et le quantum d'achat des produits seront discutés par un comité comprenant des représentants des deux parties.

Par ailleurs, on signale qu'un comité de dialogue social sera mis en place dans les meilleurs délais pour servir de cadre de discussion entre la direction générale et les représentants du personnel, pour toutes les questions résiduelles, objet des préoccupations des deux parties.

{loadmoduleid 212}